



**Compte rendu de la Réunion
syndicale du
12/10/2021 à 18h15
A la salle des fêtes de PONSON
DESSUS**

Date de la Convocation : 04/10/2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 octobre à 18h15 le Conseil Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Ponson-Dessus, après convocation légale sous la présidence de M TREPEU Alain.

Absents et excusés : Les autres délégués

Nombre de voix présentes : 50

Nombre de voix en exercice : 86

Nombre de voix ayant pris part à la décision : 51

ORDRE DU JOUR

Collecte des eaux Usées et ANC :

- Présentation des RAD et RPQS (01A_2021_10 / 01B_2021_10 et 02A_2021_10 / 02B/2021_10)
 - Partie ex SMEAVO
 - Partie Ibos
 - Partie Pontacq/Lamarque Pontacq
 - Partie Lembeye
- Point DSP Assainissement Collectif 01/01/2022 au 31/12/2026
- Adhésion de Samsons Lion à la compétence assainissement collectif du SEABB (03_2021_10)
- Achat terrain de Mme Marchand à Lembeye (04_2021_10)
- Reprise des terrains qui appartiennent à la mairie de Lembeye mais sur lesquels il y a des ouvrages d'assainissement (05_2021_10)
- Reprise des terrains qui appartiennent à la mairie d'Andoins mais sur lesquels il y a des ouvrages d'assainissement (06_2021_10) : remis à plus tard : en attente retour délibération mairie
- Décisions prises dans le cadre des MAPA (06_2021_10)
- Décision Modificative Budgétaire 4 : création de l'opération 96 (16_2021_10)
- Point sur les travaux et études en cours

Eau Potable :

- Présentation des RAD et RPQS (07A_2021_10 / 07B_2021_10 / 07C_2021_10 / 07D_2021_10 / 08_2021_10)
 - Partie ex SMEAVO
 - Partie ex Lembeye et les Enclaves
 - Partie ex Montaner
 - Partie ex Crouseilles
- Décision Modificative Budgétaire 2 : Reprise amortissements des biens transférés CCPN suite au retrait commune Labatmale Saint Vincent Compétence Eau (09_2021_10)
- Décision Modificative Budgétaire 3 : création de l'opération 856 (17_2021_10)
- Décisions prises dans le cadre des MAPA (10_2021_10)
- Point sur les travaux et études en cours

Toutes les compétences

- Mise en place PAYFIP – DGFIP (11_2021_10)
- Délibération achat terrain Pyrénénergies (12_2021_10)
- Délibération création poste SIGiste mutualisé avec CCPN et SELGL (13_2021_10)
- Point requête en référé au tribunal de Mme CARRERE. Choix d'un avocat (15_2021_10) : pas de délibération nécessaire
- Point sur le siège social du SEABB : Reprendre délibération pour partage frais par budget (14_2021_10)

Questions diverses

- Démolition du château d'Eau de Bédeille (15_2021_10)
- Point sur le personnel du SEABB
- Contrôle dans le cadre des ventes : précisions
- Liste d'abréviations

COMPETENCE ASSAINISSEMENT : COLLECTE ET ANC

Présentation des RAD et RPQS (01A_2021_10 / 01B_2021_10 et 02A_2021_10 / 02B/2021_10)

- Partie ex SMEAVO
- Partie Ibos
- Partie Pontacq/Lamarque Pontacq
- Partie Lembeye

Partie Assainissement Collectif

Ex SMEAVO

	2019	2020	Variation (19/20)
<u>Données techniques</u>			
Nombre de STEP	3	2	Supression Livron
Nombre de postes de relevage	21	21	0,00%
linéaire canalisation EU (ml)	68 835	73 379	
Capacité épuratoire existante (EH)	8 200	7 200	suppression Livron
Intervention débouchage		38	
<u>Données clientèles</u>			
nombre de contrats - abonnés	2 295	2 411	5,05%
Volumes assujettis à l'assainissement en m3 après application des coefficients correcteurs	226 996	240 631	6,01%
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Quantité de boues évacuées en TMS	49,79	64,26	29,06%
m3 épurés	420 356	451 821	7,49%
nb ml hydrocurés	13 705	14 722	
<u>Indicateurs qualitatifs</u>			
pourcentage de bilans conformes	93%	100%	

Ibos

	2019	2020	Variation (19/20)
<u>Données techniques</u>			
Nombre de STEP	1	1	0,00%
Nombre de postes de relevage	10	10	0,00%
linéaire canalisation EU (ml)	33 706	33 706	0,00%
Capacité épuratoire existante (EH)	2 400	2 400	0,00%
Intervention débouchage		4	
<u>Données clientèles</u>			
nombre de contrats - abonnés	1 174	1 202	2,39%
Volumes assujettis à l'assainissement en m3 après application des coefficients correcteurs	176 628	140 964	attention période relève
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Quantité de boues évacuées en TMS	0	0	2018 vidange lagunes
Volumes épurés en m3	181 463	161 452	-11,03%
ml hydrocurés	5 386	5 151	-4,36%
<u>Indicateurs qualitatifs</u>			
pourcentage de bilans conformes	92%	83%	

Pontacq – Lamarque Pontacq

	2019	2020	Variation (19/20)
<u>Données techniques</u>			
Nombre de STEP	1	1	0,00%
Nombre de postes de relevage	4	3	supression PR Marquenave
linéaire canalisation EU (ml)	27600	27600	0,00%
Capacité épuratoire existante (EH)	4 000	4 000	0,00%
Intervention débouchage		12	
<u>Données clientèles</u>			
nombre de contrats - abonnés	1 274	1 324	3,92%
Volumes assujettis à l'assainissement en m3 après application des coefficients correcteurs	168 168	152 770	attention période relève
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Quantité de boues évacuées en TMS	20,67	44,6	
Volumes épurés en m3	306 108	620 912	Nouvelle STEP
ml hydrocurés	758		
<u>Indicateurs qualitatifs</u>			
pourcentage de bilans conformes	100%	100%	0,00%

Lembeye

	2019	2020	Variation (19/20)
<u>Données techniques</u>			
Nombre de STEP	1	1	0,00%
Nombre de postes de relevage	3	4	point vert en plus
linéaire canalisation EU (ml)	5 700	5 700	0,00%
Capacité épuratoire existante (EH)	1 000	1 000	0,00%
Intervention débouchage		3	
<u>Données clientèles</u>			
nombre de contrats - abonnés	313	297	actualisation des résiliés
Volumes assujettis à l'assainissement en m3 après application des coefficients correcteurs	20 234	27 010	attention période relève
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Quantité de boues évacuées en TMS	0	0	
Volumes épurés en m3	58 968	59 704	1,25%
ml hydrocurés	700	415	-40,71%
<u>Indicateurs qualitatifs</u>			
pourcentage de bilans conformes	100%	100%	0,00%

Les tarifs Assainissement

Les tarifs 2020

SEABB Assainissement	ex SMEAVO 64		IBOS		Pontacq et Lamarque Pontacq		Lembeye	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Tarifs part fermière								
abonnement	25,4100 €	27,9510 €	26,2200 €	28,8420 €				
m3	0,9941 €	1,0935 €	0,4597 €	0,5057 €				
Tarifs part Syndicale								
abonnement	25,0000 €	27,5000 €	34,0000 €	37,4000 €	50,41 €	55,45 €	50,41 €	55,45 €
m3	0,8400 €	0,9240 €	1,2930 €	1,4223 €	1,83 €	2,01 €	1,83 €	2,01 €
AEAG								
m3	0,2500 €	0,2750 €	0,2500 €	0,2750 €	0,25 €	0,2750 €	0,25 €	0,2750 €
m3						0,00 €		0,00 €
prix facture pour 120 m3	300,50 €	330,55 €	300,54 €	330,60 €	300,01 €	330,01 €	300,01 €	330,01 €
prix m3 pour 120 m3	2,50 €	2,75 €	2,50 €	2,75 €	2,50 €	2,75 €	2,50 €	2,75 €
Prix du m3 HT et Hors redevances AEAG	2,254 €		2,255 €		2,250 €		2,250 €	
prix facture pour 90 m3	237,98 €	261,78 €	240,46 €	264,51 €	237,61 €	261,37 €	237,61 €	261,37 €
prix m3 pour 90 m3	2,644 €	2,91 €	2,672 €	2,94 €	2,640 €	2,90 €	2,640 €	2,90 €

Les tarifs 2021

SEABB Assainissement	ex SMEAVO 64		IBOS		Pontacq et Lamarque Pontacq		Lembeye	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Tarifs part fermière								
abonnement	26,0400 €	28,6440 €	26,7300 €	29,4030 €				
m3	1,0198 €	1,1218 €	0,4685 €	0,5154 €				
Tarifs part Syndicale								
abonnement	25,5000 €	28,0500 €	34,0000 €	37,4000 €	51,54 €	56,69 €	51,54 €	56,69 €
m3	0,8470 €	0,9317 €	1,3220 €	1,4542 €	1,87 €	2,05 €	1,87 €	2,05 €
AEAG								
m3	0,2500 €	0,2750 €	0,2500 €	0,2750 €	0,25 €	0,2750 €	0,25 €	0,2750 €
m3						0,00 €		0,00 €
prix facture pour 120 m3	305,56 €	336,11 €	305,59 €	336,15 €	305,56 €	336,11 €	305,56 €	336,11 €
prix m3 pour 120 m3	2,55 €	2,80 €	2,55 €	2,80 €	2,55 €	2,80 €	2,55 €	2,80 €
Prix du m3 HT et Hors redevances AEAG	2,296 €		2,297 €		2,296 €		2,296 €	
prix facture pour 90 m3	242,05 €	266,26 €	244,38 €	268,81 €	242,05 €	266,26 €	242,05 €	266,26 €
prix m3 pour 90 m3	2,689 €	2,96 €	2,715 €	2,99 €	2,689 €	2,96 €	2,689 €	2,96 €

Redevances Déléataires et SEABB

	Année 2020		Année 2019	
	Part SEABB	Part SATEG	Part SEABB	Part SATEG
AC ex SMEAVO	263 220,19 €	301 710,64 €	222 861,65 €	259 290,11 €
AC IBOS	206 082,01 €	90 186,53 €	261 519,29 €	109 294,48 €
AC PONTACQ	343 572,88 €	–	326 438,13 €	–
AC LEMBEYE	65 479,34 €	–	56 903,69 €	–
	878 354,42 €	391 897,17 €	867 722,76 €	368 584,59 €

Partie Assainissement Non Collectif

Les Instructions et contrôles dans le cadre des ANC neufs :

TARIFS 2020			SEABB
			Prix HT
Urbanisme	CU ou permis d'aménager		60,00 €
	PC	Contrôle conception	60,00 €
		Contrôle de réalisation	130,00 €
	Réhabilitation spontanée	Contrôle conception	60,00 €
		Contrôle de réalisation	130,00 €
Ventes			150,00 €

TOTAL	CU	PC	Réhab	Réhab Subv	Contrôle
2002	38	5	0		6
2003	66	41	0		39
2004	95	60	7		27
2005	150	82	6		36
2006	173	81	8		41
2007	107	61	7		53
2008	94	58	18		58
2009	60	33	12		65
2010	78	39	20		32
2011	84	41	19		47
2012	89	69	26		51
2013	81	41	20		58
2014	44	29	14	55	85
2015	69	37	15	45	81
2016	101	50	25	45	66
2017	125	62	18	50	89
2018	136	70	20	23	82

TOTAL SMEAVO	CU	PC	Réhab	Réhab Subv	Contrôle
2019	141	98	28	1	70
2020	60	65	14	0	82

TOTAL Ex Lembeye	CU	PC	Réhab	Réhab Subv	Contrôle
2019	5	3	7	0	3
2020	18	9	28	0	13

TOTAL Ex Morlaàs	CU	PC	Réhab	Réhab Subv	Contrôle
2020	9	17	9	0	12

TOTAL	CU	PC	Réhab	Réhab Subv	Contrôle
2020	87	91	51	0	107

Total (€)	CU	PC	Contrôle
	3 060 €	4 680 €	8 670 €
	16 410 €		

38 DP ou PC pour piscines
 17 DP ou PC pour garages ou abris

Les Contrôles de fonctionnement des ANC :

TARIFS 2020		SEABB	
		Prix HT	Prix HT
Contrôle des installations existantes	Le contrôle	135,00 €	135,00 €
	Fréquence	4	8
	Ramené à l'année	33,75 €	16,88 €

2020	
Commune	Nombre d'ANC contrôlés
Bétraçq	29
Crouseilles	76
Monpezat	48
Ouillon	205
Soumoulou	12
Limendous	212
Lalongue	100
Samsons Lion	28
Peyrelongue Abos	62
	772

Le service entretien :

COCHER LA PRESTATION SOUHAITEE	Quantité	PRIX € TTC INTERVENTION PROGRAMMEE*	PRIX TTC INTERVENTION URGENTE*
Vidange fosse septique 1-2m ³ comprenant le nettoyage du regard de répartition et la chasse à auget (si accessible et existant) et traitement des matières de vidange – Vidange du bac à graisses (si existant)		109	129
Vidange fosse toutes eaux (ou micro-station) 3-4m ³ comprenant le nettoyage du filtre décoloideur et du regard de répartition et de la chasse à auget (si accessible et existant) et traitement des matières de vidange – Vidange du bac à graisses (si existant)		137	158
Plus value pour ouvrages > 4m ³ (par m ³ supplémentaire)		10	10
Vidange bac à graisses seul (< 500l) comprenant hydrocurage de la canalisation d'amenée et de sortie et traitement des graisses)		90	100
Plus value pour ouvrage > 500l (par 0.5m ³ supplémentaire)		10	10
Plus value pour dégagement de regard difficile		15	20
Plus value pour distance d'approche du camion > 30ml		10	10
Nettoyage et curage des canalisations en amont ou en aval du traitement		50	60
Nettoyage et entretien du poste de relevage		90	100
Entretien des canalisations du traitement		60	70
Entretien d'un puisard : décolmatage		80	90
Nettoyage du filtre décoloideur		60	70

***A ce prix s'ajoutent 10€ par bon de commande correspondant aux frais de gestion du SEABB**

2020		
Commune	Nombre de vidanges	nb m3 vidangés
Aast	4	7
Andoins	12	27,7
Aurions Idernes	1	3
Barzun	1	1,5
Bèdeille	3	6,5
Crouseilles	1	1
Espéchede	2	4,5
Espoey	11	25
Gayon	0	0
Ger	20	35,5
Gerderest	0	0
Gomer	2	4
Ibos	4	10,5
Lalongue	7	14,5
Lamarque Pontacq	2	6
Limendous	12	31
Livron	3	10
Lourenties	5	16,5
Lucgarier	4	11
Maspie Lalonguere Juillacq	1	3
Moncaup	2	7
Montpezat	1	4
Morlàas	20	24
Nousty	14	30
Ouillon	16	30
Peyrelongue	2	6
Ponson Dessus	7	15,5
Pontacq	5	8,2
Séméac Blachon	1	7
Serres Morlàas	10	30
Simacourbe	2	6
Soumoulou	1	4
	176	389,9

Point DSP Assainissement Collectif 01/01/2022 au 31/12/2026

- Avis d'appel Public à la concurrence le 10/05/2021
- Remise candidatures et offres le 21/06/2021
- Analyse candidature et réunion de la commission : 22/06/2021 : une seule offre : SATEG/SAUR
- Rapport d'analyse des offres et réunion de la commission le 20/07/2021
- Audition pour présentation offre : 07/09/2021
- Courrier de négociation avec remise de l'offre : 28/09/2021
- Analyse de l'offre négociée : réunion de la commission : 07/10/2021
- 2nd courrier de négociation : 12/10/2021
- Retour de la négociation : 20/10/2021
- Analyse de la négociation et rédaction du rapport et de la DSP : mise au point courant novembre
- Réunion du comité syndical : 07/12/2021 à 18h15

Adhésion de Samsons- Lion à la compétence assainissement collectif du SEABB (03_2021_10)

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que lors de la réunion du Conseil Municipal de la commune de Samsons-Lion en date du 04 août 2021, les membres considérant que l'investissement humain et financier, ainsi que le niveau de compétences techniques et administratives nécessaires à une gestion rigoureuse du service d'assainissement collectif s'avèrent peu compatibles avec les moyens dont dispose la Commune :

- Se sont prononcés pour demander une adhésion au SEABB pour la compétence assainissement collectif à compter du 01/01/2022.

Monsieur le Président rappelle que la commune de Samsons-Lion

- adhère au SEABB pour la compétence Eau
- a transféré la compétence "assainissement non collectif" à la Communauté de communes du Nord Est Béarn (CCNEB), qui l'a elle-même transféré au SEABB à compter du 1er janvier 2020;
- porte la compétence "assainissement collectif" pour sa zone d'activité avec l'appui de la CCNEB et a réalisé depuis 2015 un réseau d'assainissement collectif séparatif dédié à la zone d'activité et une station d'épuration dédiée à la Zone d'activité

Le SEABB serait donc au 01 janvier 2022 pour la commune de Samsons-Lion compétent pour les trois services (Eau – ANC- Assainissement collectif)

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir accepter l'adhésion de la commune de Samsons-Lion pour la compétence assainissement collectif et d'approuver le projet de statuts suite à cette adhésion.

OÛI L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL SYNDICAL :

ACCEPTÉ : la demande d'adhésion de la commune de Samsons-Lion à compter du 1^{er} janvier 2022, pour la compétence collective.

APPROUVE Le projet des statuts modifiés suite à l'adhésion de la commune de Samsons-Lion

Achat terrain de Mme Marchand à Lembeye (04_2021_10)

Le Président explique au comité syndical que la commune de Lembeye a en date du 10 juillet 2016, obtenu une promesse de vente concernant l'acquisition de surfaces complémentaires de parties de terrains contigus à la parcelle C782 sur laquelle a été implantée la nouvelle station d'épuration de Lembeye.

La promesse de vente a été signée par Mme MARCHAND Bernardine et Mme MARCHAND Maryse, Mme MARCHAND Bernardine étant décédée et Mme MARCHAND Maryse étant sa seule héritière, il n'y a pas lieu de solliciter une nouvelle promesse de vente

Cela concerne l'emprise des parcelles C122 123 124 ET C 785

La surface estimée était de 1200m², La surface définitive calculée au vu du document d'arpentage est de 2875m².

La promesse de vente a été signée pour une vente à 1€ le M²

INVITÉ A SE PRONONCER SUR CETTE QUESTION ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL SYNDICAL,

- DECIDE : d'acquiescer à Mme MARCHAND Maryse la surface supplémentaire nécessaire à la station d'épuration de Lembeye soit environ 2875M² au prix de 1€ le M²
- PRECISE : que ces terrains sont adjacents au terrain sur lequel a été construite la STEP de Lembeye, l'acquisition sera donc financée sur le budget Collecte, les fonds nécessaires ont été prévus au budget 2021.
- AUTORISE : le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette acquisition

Reprise des terrains qui appartiennent à la mairie de Lembeye mais sur lesquels il y a des ouvrages d'assainissement (05_2021_10)

Le Président rappelle que, dans le cadre de l'adhésion de la COMMUNE de LEMBEYE au Syndicat, se pose la question des biens de la COMMUNE.

Il expose que le Code Général des Collectivités Territoriales ne prévoit pas de transfert automatique des biens mais une simple mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence.

Cependant le Syndicat procède actuellement à l'acquisition complémentaire du terrain nécessaire à la station d'épuration située sur la parcelle C 782 au quartier Au Boscq restée propriété de la COMMUNE de LEMBEYE.

Pour éviter, à l'avenir, de s'interroger sur la propriété des ouvrages, le Président propose d'acquérir cette parcelle ainsi que le terrain de l'ancienne station sur la parcelle C 516 au quartier Then.

Il demande au Comité Syndical de se prononcer sur cette affaire.

Parcelles	Superficie
C 516	19a89 ca
C 782	86a30 ca

Le Comité Syndical, oui l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE

- *l'acquisition à titre gratuit de ces deux parcelles, de leurs terrains d'assiette et des terrains alentours, le tout cadastrés section C n° 516 et n° 782, d'une superficie respective de 19 a 89 ca et de 86 a 30 ca, appartenant à la COMMUNE de LEMBEYE.*

CHARGE

- *le Président de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.*

Décisions prises dans le cadre des MAPA (06_2021_10)

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il a reçu par délibération 05_2020_08 du 05 août 2020, délégation pour la durée de son mandat : « de pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

Il rend compte des derniers marchés approuvés, prévus au budget 2021

OÛI L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL SYNDICAL :

APPROUVE : le tableau des marchés signés.

REUNION SYNDICALE DU 12/10/2021

Op	Marché - Travaux	Entreprise	Montant des travaux	Année démarrage	date de notification
op96	MOE partie EU	SETMO	<i>55 360,00 €</i>	<i>2021</i>	03/05/2021
op96	TF1 : Marché travaux tranche ferme 1 (correspondant à la tranche 4) : Rue Marquenave Amont et Vincent de Bataille	BAYOL	<i>325 490,00 €</i>	<i>2022</i>	24/09/2021
op96	TO1 : Marché travaux tranche optionnelle 1 (correspondant à la tranche 5) : Place Huingue Rue de la République - Rue des Ramparts	BAYOL	<i>622 057,60 €</i>	<i>2023</i>	24/09/2021
op96	TO2 : Marché travaux tranche optionnelle 2 (correspondant à la tranche 6) : Place d'Estibayres et Rue du Stade	BAYOL	<i>283 333,20 €</i>	<i>2024</i>	24/09/2021
op96	TO3 : Marché travaux tranche optionnelle 2 (correspondant à la tranche 6) : Place d'Estibayres et Rue du Stade	BAYOL	<i>499 949,40 €</i>	<i>2025</i>	24/09/2021
op96	MOE partie EP	SETMO	<i>5 592,00 €</i>	<i>2021</i>	03/05/2021
op96	TF3 : Marché travaux tranche ferme 3 (correspondant à la tranche 4) : Rue Marquenave Amont et Vincent de Bataille	BAYOL	<i>58 723,20 €</i>	<i>2022</i>	24/09/2021
op96	TO1.3 : Marché travaux tranche optionnelle 1.3 (correspondant à la tranche 5) : Place Huingue Rue de la République - Rue des Ramparts	BAYOL	<i>16 085,80 €</i>	<i>2023</i>	24/09/2021
op96	TO3.3 : Marché travaux tranche optionnelle 3.3 (correspondant à la tranche 6) : Place d'Estibayres et Rue du Stade	BAYOL	<i>146 190,60 €</i>	<i>2025</i>	24/09/2021
op84	Collecte : commande 2021-1 : Soumoulou rue de la devèze	BAYOL	<i>44 219,80 €</i>	<i>2021</i>	29/07/2021

Décision Modificative Budgétaire 4 : création de l'opération 96 (16_2021_10)

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2315 (23) - 94 : Installation, matériel et out	-30 000,00		
2315 (23) - 96 : Installation, matériel et out	30 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Point sur les travaux et études en cours

Comptabilité :

Fusion des trésoreries.

Des modifications et des ajustements sont en cours.

Beaucoup plus de rigueur

Principale modification pour nous : la génération de PES Marchés avec le logiciel Maia

Op95 : AMO DSP Collecte

En cours avec 2AE

- 1^{ère} négociation menée
- Réunion avec la CAO jeudi 07/10/2021

Lot2 : Poste de relevage et suppression de la STEP de Livron : BAYOL/SAUR : 170 643.00€HT

Lot 3 : attribué au groupement HASTOY SAUR pour un montant de : 503 685.70€HT€/ PSE1 : désodorisation : 27 100€HT / PSE2 : Dégrilleur automatique : 12 900€HT

Réceptionné le 2 juillet 2019, réserves à lever ce jour

Subventions à valider avant la fin du mois.

Les demandes sont effectuées auprès de notre maitre d'œuvre HEA

Op81 : STEP de PONTACQ :

Maitrise d'œuvre de la STEP de PONTACQ attribuée à HEA : 97 700€HT

Travaux de la STEP de PONTACQ attribuée à SAUR/HASTOY/BAYOL : 2 881 817.51€HT

Subvention AEAG : 870 000€

Subvention CD64 : 0

Subvention CD65 : 87 000€

La levée des réserves arrêtée au 21 juin 2021.

L'inauguration des travaux reste à faire



Op83 : STEP d'IBOS :
procédé Rhizosph'air

Mission	Entreprise	Montant
MOE	SETMO	49 249,58 €
TRAVAUX STEP	SYNTEA/HASTOY	966 177,46 €
SPS	2CS	2 491,00 €
SUBVENTIONS	AEAG	508 959,02 €
SUBVENTIONS	CD65	101 791,80 €
EMPRUNT	Caisse épargne	400 000,00 €
Montant restant à charge SEABB		7 167,22 €

- 2 mois de préparation et 5 mois de réalisation.
- Les travaux ont démarré en janvier 2021
- Nous avons eu un gros retard sur la livraison des cailloux : environ 10 000T à livrer. Donc délai rallongé car livraison mi-septembre.

La mise en service avec bascule des effluents du filtre planté vers le Rhizosph'air a eu lieu le mardi 05/10/2021 en mode dégradé.

La mise en service définitive aura lieu le 03/11 avec la mise en place du tarif jaune.



Op 86 : restructuration du réseau d'eaux usées de la commune de PONTACQ :

Mission	Entreprise	Montant
Études préalables	SETMO	24 735,00 €
MOE	SETMO	24 735,00 €
travaux EU TF	BAYOL	488 177,50 €
travaux EU TO1	BAYOL	370 896,10 €
travaux EU TO2	BAYOL	656 311,70 €
Travaux EP TO4	BAYOL	48 000,00 €
Tests réception	SUEZ	
Réfection chaussée	LAPEDAGNE	
SUBVENTION	AEAG	511 918,00 €
SUBVENTION	CD64	300 000,00 €
EMPRUNT	la banque des territoires	600 000,00 €
		200 937,30 €

La tranche ferme – Secteur Collège et pompiers : est réceptionnée

La tranche optionnelle 1 : Rue Marquenave aval - est terminée. Le déversoir d'orage et le rejet à l'Ousse ont été réalisés mi-septembre.

Réception à prévoir

La tranche optionnelle 2 : Rue Henri IV et Vincent de Bataille démarre jeudi 07/10/2021.

- **Op 90 : Rue Joseph Peyré :**

TF : 163 401.53€HT - TC1 : 52 028.73€HT

MOE Artelia : 16 700€HT - Analyse Amiante : 950€HT

TF : Extension du réseau d'assainissement des eaux usées pour la connexion du magasin point vert : réalisés

TC1 : Réhabilitation du réseau d'eaux usées et déconnexion des eaux pluviales au droit du chemin du Then : travaux démarrés le 27/09/2021 : durée prévisionnelle : 3 semaines

Etats des travaux et études en cours

Les contrôles de fonctionnement des ANC sont terminés sur :

- Lalongue et Ouillon (réunions faites)
- Samson Lion
- Peyrelongue Abos
- Bétracq
- Crouzeilles
- Monpezat

Réunions en mairies à venir pour présentation des contrôles réalisés :

- Lourenties
- Cosledaa Lube Boast

Nous avons démarré :

- Pontacq

Nous allons démarrer :

- Monassut Audiracq
- Gerderest

COMPETENCE AEP

Présentation des RAD et RPQS (07_2021_10A / 07_2021_10B / 07_2021_10C / 07_2021_10D / 08_2021_10)

- Partie ex SMEAVO
- Partie ex Lembeye et les Enclaves
- Partie ex Montaner
- Partie ex Crouseilles

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution N/N-1	RAD	Recalcul	
Secteur ex SMEAVO	linéaire de réseau (ml)	510 000	510 000	510 000	510 000	510 233	0,05%	510 233	510 233
	Nombre d'ouvrages	16	16	16	16	16	0,00%		
	Nombre fuites réparées (branchements + réseau)			50	65	58	-10,77%		
	nombre de branchements			10 302	10 585	10 370	-2,03%		
	Volume produit	0	0	0	0	0		0	0
	Volume acheté en gros	1 591 252	1 682 837	1 626 477	1 763 597	1 790 750	1,54%	1790750	1790750
	Volume vendu en gros	236 451	54 068	956	5 454	46 199	747,07%	46199	46199
	Volume consommé autorisé	1 122 920	1 363 661	1 268 544	1 355 441	1 332 589	-1,69%	1332589	1328552
	Conso moyenne (m3/abonné/an)			123	128	129	0,35%		
	Rendement IDM (%)	85,43	84,25	78,05	77,17	76,99	-0,23%	77,00%	76,77%
Indice linéaire de perte (m3/km/j)	1,25	1,42	1,92	2,16	2,21	2,25%	2,21	2,23	
Secteur Ex Lembeye et les enclaves	linéaire de réseau (ml)	354 000	354 000	354 000	354 000	354 167	0,05%	354 167	354 167
	Nombre d'ouvrages	6	6	6	6	6	0,00%		
	Nombre fuites réparées (branchements + réseau)			69	86	65	-24,42%		
	nombre de branchements			3 177	3 180	3 192	0,38%		
	Volume produit	0	0	0	0	0		0	0
	Volume acheté en gros	618 555	763 950	854 222	806 231	790 463	-1,96%	790463	790463
	Volume vendu en gros	51 728	48 101	51 224	47 495	48 532	2,18%	48532	48532
	Volume consommé autorisé	364 242	452 763	482 795	483 646	480 789	-0,59%	480789	474144
	Conso moyenne (m3/abonné/an)			152	152	151	-0,96%		
	Rendement IDM (%)	67,25	65,56	64,62	65,88	66,96	1,64%	66,96%	66,12%
Indice linéaire de perte (m3/km/j)	1,57	2,04	2,48	2,13	2,02	-5,12%	2,02	2,07	

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution N/N-1	RAD	Recalcul	
Secteur Ex Montaner	linéaire de réseau (ml)	132 000	132 000	132 000	132 000	132 325	0,25%	132 325	132 325
	Nombre d'ouvrages	4	4	4	4	4	0,00%		
	Nombre fuites réparées (branchements + réseau)			11	23	14	-39,13%		
	nombre de branchements			1 105	1 100	1 105	0,45%		
	Volume produit	0	0	0	0	0		0	0
	Volume acheté en gros	223 583	241 446	226 966	227 060	252 664	11,28%	252664	252664
	Volume vendu en gros	14 976	18 487	25 342	19 059	17 285	-9,31%	17285	17285
	Volume consommé autorisé	155 327	157 799	158 216	159 804	151 877	-4,96%	151878	151493
	Conso moyenne (m3/abonné/an)			143	145	137	-5,39%		
	Rendement IDM (%)	76,17	73,01	80,87	78,77	66,95	-15,01%	66,95%	66,80%
Indice linéaire de perte (m3/km/j)	1,11	1,35	0,90	1,00	1,73	72,83%	1,73	1,74	

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution N/N-1	RAD	Recalcul	
Secteur Crouseilles	linéaire de réseau (ml)	98 000	98 000	98 000	98 000	93 000	-5,10%		
	Nombre d'ouvrages	2	2	2	2	2	0,00%		
	Nombre fuites réparées (branchements + réseau)	14	11	18	12	9	-25,00%		
	nombre de branchements	494	495	501	504	508	0,79%		
	Volume produit			0	0	0			
	Volume acheté en gros	98 227	99 442	104 597	107 430	109 322	1,76%		
	Volume vendu en gros	0	0	0	0	0	#DIV/0!		
	Volume consommé autorisé	82 450	81 746	85 839	85 086	96 437	13,34%		
	Conso moyenne (m3/abonné/an)	167	165	171	169	190	12,45%		
	Rendement IDM (%)	83,94%	82,20%	82,07%	79,20%	88,21%	11,38%		
Indice linéaire de perte (m3/km/j)	0,44	0,49	0,52	0,62	0,38	-39,23%			

Les tarifs 2020

SEABB AEP	ex SMEAVO AEP		ex MONTANER		ex Lembeye		ex Enclaves		Ex Crouseilles	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Tarifs part fermière										
abonnement	45,3200 €	47,8126 €	28,9600 €	30,5528 €	53,6112 €	56,5598 €	53,6112 €	56,5598 €	27,5600 €	29,0758 €
m3	0,9500 €	1,0023 €	1,0520 €	1,1099 €	1,0485 €	1,1062 €	1,0485 €	1,1062 €	1,1025 €	1,1631 €
Tarifs part Syndicale										
abonnement	29,3000 €	30,9115 €	49,4000 €	52,1170 €	27,5000 €	29,0125 €	22,5000 €	23,7375 €	45,0000 €	47,4750 €
m3	0,3200 €	0,3376 €	0,2750 €	0,2901 €	0,3400 €	0,3587 €	0,2800 €	0,2954 €	0,3400 €	0,3587 €
AEAG										
préservation des ressources en eau m3	0,0607 €	0,0640 €	0,0725 €	0,0765 €	0,0702 €	0,0741 €	0,0702 €	0,0741 €	0,0350 €	0,0369 €
redevance pollution domestique m3	0,3300 €	0,3482 €	0,3300 €	0,3482 €	0,3300 €	0,3482 €	0,3300 €	0,3482 €	0,3300 €	0,3482 €
prix facture pour 120 m3	273,90 €	288,97 €	285,90 €	301,62 €	295,76 €	312,02 €	283,56 €	299,15 €	289,46 €	305,38 €
prix m3 pour 120 m3	2,283 €	2,41 €	2,383 €	2,51 €	2,465 €	2,60 €	2,363 €	2,49 €	2,412 €	2,54 €
Prix du m3 HT et Hors redevances AEAG	1,892 €		1,980 €		2,064 €		1,963 €		2,047 €	
prix facture pour 90 m3										
prix m3 pour 90 m3	2,490 €	2,63 €	2,600 €	2,74 €	2,690 €	2,84 €	2,574 €	2,72 €	2,614 €	2,76 €

Les tarifs 2021

SEABB AEP	ex SMEAVO AEP		ex MONTANER		ex Lembeye		ex Enclaves		Ex Crouseilles	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Tarifs part fermière										
abonnement	45,6100 €	48,1186 €	29,1400 €	30,7427 €	53,9500 €	56,9173 €	53,9500 €	56,9173 €	28,4500 €	30,0148 €
m3	0,9561 €	1,0087 €	1,0580 €	1,1162 €	1,0551 €	1,1131 €	1,0551 €	1,1131 €	1,1378 €	1,2004 €
Tarifs part Syndicale										
abonnement	29,3000 €	30,9115 €	49,4000 €	52,1170 €	27,5000 €	29,0125 €	22,5000 €	23,7375 €	45,0000 €	47,4750 €
m3	0,3260 €	0,3439 €	0,2810 €	0,2965 €	0,3420 €	0,3608 €	0,2880 €	0,3038 €	0,3400 €	0,3587 €
AEAG										
préservation des ressources en eau m3	0,0607 €	0,0640 €	0,0725 €	0,0765 €	0,0702 €	0,0741 €	0,0702 €	0,0741 €	0,0350 €	0,0369 €
redevance pollution domestique m3	0,3300 €	0,3482 €	0,3300 €	0,3482 €	0,3300 €	0,3482 €	0,3300 €	0,3482 €	0,3300 €	0,3482 €
prix facture pour 120 m3	275,65 €	290,81 €	287,52 €	303,33 €	297,13 €	313,47 €	285,65 €	301,36 €	294,59 €	310,79 €
prix m3 pour 120 m3	2,297 €	2,42 €	2,396 €	2,53 €	2,476 €	2,61 €	2,380 €	2,51 €	2,455 €	2,59 €
Prix du m3 HT et Hors redevances AEAG	1,906 €		1,994 €		2,076 €		1,980 €		2,090 €	
prix facture pour 90 m3										
prix m3 pour 90 m3	2,505 €	2,64 €	2,614 €	2,76 €	2,702 €	2,85 €	2,593 €	2,74 €	2,659 €	2,81 €

Redevances Déléguées et SEABB

	Année 2020		Année 2019	
	Part SEABB	Part Déléguée	Part SEABB	Part Déléguée
AEP ex SMEAVO	714 648,63 €	1 735 861,06 €	705 227,06 €	1 776 944,54 €
AEP ex LEMBEYE et LES ENCLAVES	258 605,73 €	714 198,84 €	222 752,65 €	611 857,97 €
AEP ex MONTANER	95 456,28 €	187 220,13 €	95 917,69 €	189 487,80 €
AEP EX CROUSEILLES	56 490,70 €	121 777,00 €	49 655,73 €	102 774,00 €
	1 125 201,34 €	2 759 057,03 €	1 073 553,13 €	2 681 064,31 €

Décision Modificative Budgétaire : Reprise amortissements des biens transférés CCPN suite au retrait commune Labatmale Saint Vincent Compétence Eau (09_2021_10)

Le Président expose aux membres de l'assemblée qu'en 2020, ont été amortis à tort les biens transférés à la CCPN suite au retrait des communes de LABATMALE et SAINT-VINCENT du SEABB pour la compétence EAU.

Il y a donc lieu de passer la DM suivante pour régulariser ces écritures.

Article	chapitre	Libellé	Dépense	Recette
281531	040	Réseaux adduction eau potable	11928.00€	
778	042	Produits exceptionnels		11928.00€

Certifié exécutoire par TREPEU Alain, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 18/10/2021

Décision Modificative Budgétaire 3 : création de l'opération 856 (17_2021_10)

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2315 (23) - 2315 856 : Installation, matériel	7 000,00		
2315 (23) - 851 : Installation, matériel et ou	-7 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Décisions prises dans le cadre des MAPA (10_2021_10)

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il a reçu par délibération 05_2020_08 du 05 août 2020, délégation pour la durée de son mandat : « de pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

Il rend compte des marchés passés, prévus au budget 2021

OÙ L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL SYNDICAL :

APPROUVE : le tableau des marchés signés.

Op	Marché - Travaux	Entreprise	Montant des travaux	Année démarrage	date de notification
op856	MOE partie AEP	SETMO	10 728,00 €	2021	03/05/2021
op856	TF2 : Marché travaux tranche ferme 2 (correspondant à la tranche 4) : Rue Marquenave Amont et Vincent de Bataille	BAYOL	98 855,90 €	2022	24/09/2021
op856	TO1.2 : Marché travaux tranche optionnelle 1 (correspondant à la tranche 5) : Place Huingue - Rue de la République - Rue des Ramparts	BAYOL	194 348,50 €	2023	24/09/2021
op856	TO2.2 : Marché travaux tranche optionnelle 2 (correspondant à la tranche 6) : Place d'Estibayres et Rue du Stade	BAYOL	74 250,00 €	2024	24/09/2021
op856	TO3.2 : Marché travaux tranche optionnelle 2 (correspondant à la tranche 6) : Place d'Estibayres et Rue du Stade	BAYOL	121 094,00 €	2025	24/09/2021
op847	Maitrise d'Oeuvre BdEe : sécurisation des réservoirs Monassut - Ponson Debat Pouts - Maure - Simacourbe	BDEe	7 800,00 €	2021	23/06/2021
op847	Lot1 : Clotures et Portails	CAPTP	24 880,00 €	2022	28/09/2021
op847	Lot 2 : Travaux de menuiseries, métallerie, serrurerie	STAIPH	27 052,00 €	2022	28/09/2021
op847	Lot 3 : Sécurisation des ouvrages contre les actes de malveillances	STANLEY SECURITY	24 594,00 €	2022	28/09/2021
op854	Commande 2021-2 : Garderes ch Dabensens et Las Bordes - Arroses - Aurions Idernes - Lembeye rue de la gare - Lucgarier rue du pic du Midi	BAYOL	65 037,78 €	2021	23/06/2021
op851	MOE Travaux eau potable 2021-2022 (montant estimé 935000€ 2,78%) - Travaux sur Anoye-Maspie Lalonquère Juillacq - Lussagnet-Lusson - Maure	SETMO	25 993,00 €	2021	09/07/2021

Point sur les travaux et études en cours

- **Op 846 : Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable en même temps que les travaux d'assainissement : restructuration du réseau de collecte des eaux usées**

MOE SETMO : 8250€HT

Travaux BAYOL/CEGETP :

Tranche optionnelle 4 : 41 640.80€HT

Tranche optionnelle 5 : 66 043.00€HT

Tranche optionnelle 6 : 106 870.60€HT

Les tranches optionnelles sont affermies au fur et à mesure des travaux sur l'assainissement collectif (restructuration du réseau)

La tranche 5 rue Marquenave est terminée.

La tranche 6 : Avenue Henri IV démarre jeudi 07/10/21

- **Op 844 : Programme 2020 : MOE : SETMO 23 579.00€€HT – Travaux BAYOL : 855 221.35€HT**

- Soumoulou Rue de la Devèze RD218 : travaux terminés
- Pontacq Avenue Henri IV (RD 640) : travaux en cours : antennes terminées, reprise des branchements en cours sur la canalisation la plus récente. Un réducteur de pression sera nécessaire car il s'agit d'un PVC 10 bars qui reçoit aujourd'hui 8 bars.
- *LIVRON/BARZUN Haut de Livron et Barzun : terminé.*
- *IBOS Route de Pau (RD817) – Rue de la Barraque – Rue Mayne Lanne : terminé*
- *Anoye chemin d'Abère à Simacourbe (RD207) : terminé*
- *Gerderest – Chemin d'Abère : terminé*

- **Op 854 : Commande 2021-2 : Garderes ch Dabensens et Las Bordes - Arroses - Aurions Idernes - Lembeye rue de la gare - Lucgarier rue du pic du Midi : 65 037,78€HT MOE interne**

Travaux terminés

- **Op 845 : siège social du SEABB :**

MOE : Architecte ABC à Bizanos : **93 631.78 €**

Mission complémentaire : **15 000,00**

SOCOTEC Contrôleur technique : **2 975,00 €**

SAGE étude de sol : **3 630,90 €**

CALESTREME SPS : **1 806,00 €**

Travaux :

Liste des Demandes du MOA

Agrandissement de la Grande Salle (+30 m²)
 Aménagement d'un bureau supplémentaire (18m²)
 Agrandissement de la surface de plancher RDC (+17 m²)

		Entreprises Mieux disantes	proposition marchés (base+PSE) après négociation AO	Estimation des TS par lot	Total par lot
LOT 01	VRD	VIGNEAU	114 682,45 €	0,00 €	114 682,45 €
LOT 02	Gros Œuvre	LALANNE CONSTRUCTION	201 680,91 €	31 500,00 €	233 180,91 €
LOT 03	Charpente / Bardage / Escalier	BARTHE & Fils	159 480,00 €	0,00 €	159 480,00 €
LOT 04	Étanchéité	SPE	46 030,00 €	15 000,00 €	61 030,00 €
LOT 05	Menuiseries extérieures / Serrurerie	ENERGY MENUISERIES	69 433,00 €	6 000,00 €	75 433,00 €
LOT 06	Menuiseries intérieures	MOURA	29 843,00 €	3 500,00 €	33 343,00 €
LOT 07	Plâtrerie / Isolation / Doublage / Cloisonnement / Faux plafond	BIE	45 520,00 €	7 200,00 €	52 720,00 €
LOT 08	Électricité Courants Forts - Courants Faibles	NOVELEC	66 026,40 €	7 600,00 €	73 626,40 €
lot 08 Bis	Électricité sonorisation et vidéo projection	AUDIOMASTER	7 429,26 €	2 800,00 €	10 229,26 €
LOT 09	Plomberie / Sanitaire / Chauffage / Ventilation	PYRENERGI	72 568,75 €	6 300,00 €	78 868,75 €
LOT 10	Peinture / Sols souples / Nettoyage	PAU PEINTURE	27 518,40 €	4 000,00 €	31 518,40 €
LOT 11	Carrelage / Faience	PAU SOLS SOUPLES	7 800,00 €	0,00 €	7 800,00 €
LOT 12	Mobiliers / Cloisons mobiles / Cloisons modulables	ESPACES ET VOLUMES	75 500,00 €	0,00 €	75 500,00 €
TOTAL HT			923 512,17 €	83 900,00 €	1 007 412,17 €
TOTAL TTC			1 108 214,60 €	100 680,00 €	1 208 894,60 €

Les travaux sont en cours.
 Maçonnerie, crépis, ossature métallique terminés.
 Le plâtrier termine d'ici 1 semaine.
 Electricité et plomberie bien avancée
 La peinture a bien avancé.
 Démarrage pose des sols semaine prochaine
 Le bardage est en cours de pose
 Fin des travaux prévue en novembre 2021.



TOUTES COMPETENCES : BUDGET GENERAL

Mise en place PAYFIP – DGFIP (11_2021_10)

Monsieur le Président expose qu'à compter du 1er janvier 2022, toutes les collectivités locales et leurs établissements publics seront tenus (obligation) de proposer à leurs usagers "particuliers" une solution de paiement en ligne, selon un dispositif inscrit dans la loi des finances du 28 décembre 2017.

Pour aider les collectivités à répondre de manière efficace et facile à cette obligation, la DGFIP a développé une solution appelée PAYFIP, via son site sécurisé "payfip.gouv.fr" mis à votre disposition gratuitement.

Cette offre permettra à l'usager de régler ses factures à n'importe quel moment (soir, week-end et jours fériés compris), de n'importe où (France ou étranger) et sans frais, soit par carte bancaire, soit par prélèvement unique.

L'adhésion au service PAYFIP se fait au moyen d'une convention signée par le Président pour chaque budget (ANC-COLLECTE-EAU-BG)

Après avoir entendu le Président dans ses explications, et invité à se prononcer, le comité syndical :

AUTORISE : Le président à

- - Signer les conventions pour l'adhésion au service PAYFIP pour chaque budget (ANC, COLLECTE, EAU POTABLE, BUDGET GENERAL)

Délibération achat terrain Pyrénérgies (12_2021_10)

Le Président rappelle au Comité Syndical que le siège social du SEABB est en construction sur la parcelle AC4. Sur la précédente délibération il avait été envisagé d'acquérir les parcelles

- ZB92P1 appartenant à la SEPA (sur la commune de Nousty)
- AC105P2 (sur la commune de Soumoulou),

M. propriétaire de la parcelle AC 146, propose au syndicat de lui vendre ce terrain.

Prix du terrain 30 000€+ frais de notaire + frais d'achat des clôtures

Le Président expose, que cette parcelle est dans le prolongement de la parcelle AC4, contrairement aux parcelles ZB92P1 et AC105P2, qui se trouvent de l'autre côté de la chaussée.

Il indique à l'assemblée, qu'il serait opportun que le syndicat puisse acquérir cette parcelle, qui pourrait être utile en cas de construction de locaux technique ou de stockage de matériel.

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur cette acquisition.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré,



Délibération création poste SIGiste mutualisé avec CCPN et SELGL (13_2021_10)



Poste mutualisé avec CCPN et SELGL

1/3 temps soit 11h40min par collectivité – 35 h hebdomadaire

SIG :

- Vérification des plans de récolement : Eau Potable et Assainissement Collectif
 - Contrôle ou réalisation des mises à jour du SIG
 - Amélioration du SIG : symbologie, construction de couches de données complémentaires, etc.
 - Contrôles terrains/modélisation pour levés de doute sur SIG
 - Terrain : relevés
- AEP : vannes, compteurs, réducteurs de pression...repositionnement sur SIG, levées de doutes sur le SIG existant...
- AC : relevé des regards : profondeur, vérification des positionnements, relevé des boites de branchements

Modélisation :

- Mise à jour de la modélisation hydraulique du réseau d'eau potable
- Travail sur la modélisation des réseaux d'eau potable pour l'étude de projets de renouvellements prévus
- Construction d'un outil d'aide à la décision pour le suivi de la gestion patrimoniale
- Simulations qualité (temps de séjour, chlore) et suivi des CVM

Réalisation des plans :

- Réalisation des plans lors des travaux réalisés en internes
- Assistance des services assainissement non collectif pour saisie des informations sur outils SIG

Après avoir interrogé Patrick GARCIA du CDG :

Question relative au type de contrat : *il convient de prendre en compte que dans la mesure où il s'agit d'un CDD de droit public, que cela soit sous la forme d'un ATA, ASA ou contrat de projet, la mise à disposition n'est pas possible. Seuls les agents en CDI peuvent faire l'objet d'une mise à disposition au même titre que les fonctionnaires.*

Aussi, il conviendra que chaque collectivité délibère sur la création d'un emploi non permanent de type ATA en précisant la quotité de temps de travail + les indices (plafond / plancher) de la rémunération envisagée + le grade souhaité.

La saisie d'une DVE n'est pas nécessaire dans ce cas de figure, tout comme la transmission au contrôle de légalité.

Pour ce qui relève du processus de recrutement en tant que tel, il sera possible de diffuser sur le même support une offre d'emploi commune aux 3 collectivités (pas besoin de diffuser 3 offres distinctes).

Point sur le siège social du SEABB : Reprendre délibération pour partage frais par budget (14_2021_10)

Le Président informe le Comité Syndical que les travaux de construction du siège social sont bien avancés, et que la fin des travaux devrait avoir lieu avant fin 2021.

Il rappelle que deux emprunts ont été signés en 2020 pour le financement de cette opération avec la BANQUE POSTALE pour un montant total de 750 000€

- 225000 € sur le budget COLLECTE soit 30%
- 525000 € sur le budget EAU soit 70%

Le paiement des factures de travaux est réparti selon les mêmes pourcentages (COLLECTE 30%-EAU70%), les factures de MO, architecte, contrôles sont supportées par le budget EAU.

Les fonds nécessaires ont été prévus au budget 2021 selon cette répartition.

Le Président demande au Comité Syndical de confirmer ce mode de financement

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir largement délibéré,

APPROUVE : la répartition du financement de l'opération 845 construction siège social pour les factures de travaux et les emprunts :

- 30% budget COLLECTE
- 70% budget EAU

La date d'emménagement est en principe prévue au vendredi 26/11/2021

QUESTIONS DIVERSES

Démolition du château d'Eau de Bédeille (15_2021_10)

Monsieur le Président informe l'assemblée que le réservoir de Bédeille nécessiterait une réhabilitation conséquente.

L'enduit de la cuve s'est détaché à deux endroits et a nécessité en février dernier, l'intervention en urgence d'une entreprise, afin de sécuriser la zone autour de ce réservoir et d'éviter d'autres chutes.

Monsieur le Président précise qu'une étude a été menée sur ce secteur et il est possible de supprimer ce réservoir en réalisant quelques aménagements sur le réseau.

Cette solution s'avèrerait moins coûteuse et plus judicieuse qu'une réhabilitation de l'ouvrage.

La commune de Bédeille, interrogée par le SEABB, a délibéré de manière favorable à cette démolition, lors de sa réunion du Conseil Municipal du 06/10/2021

Monsieur le Président invite à son tour le conseil Syndical à se prononcer sur cette démolition.



Avant



Abandon : réponse SATEG :

Par les échanges ci-dessous, je te confirme la possibilité d'abandonner l'ouvrage de Bédeille et d'alimenter son bassin de distribution par la réduction de pression existante

Nous préconisons le renouvellement du réducteur de pression existant par un stabilisateur de pression option LFS lorsqu'il sera en fin de vie

- *Influence sur l'hydraulique -> aucune*
- *Influence sur la qualité d'eau -> très bonne car baisse du temps de séjour dans les canalisations/ouvrages*

Point sur le personnel du SEABB

Mme Corinne CARRERE :

Demande de Décharge d'activité de FO pour 1607h : demande acceptée par le SEABB

Remboursement global hormis les congés payés

Référé au Tribunal administratif : demande de reconnaissance en maladie professionnelle de Mme CARRERE + indemnité de 2000€

Nécessité de prendre un avocat spécialisé en droit du travail : Maitre Gallardo contacté et retenu

Véronique ALLIAUME :

Embauche en date du 14 juin 2021. CDD de 1 an puis titularisation. Poste rédacteur IB 415 / IM 369

Pour 28h. Elle réalise en complément 7h à la mairie de Soumoulou

Remplace dans un premier temps Corinne CARRERE dans les tâches qu'elle réalisait. Formée par Christiane DULILE et en collaboration avec Déborah SANCHEZ.

Bilan à faire pour évaluer le besoin pour remplacer Christiane.

Aujourd'hui compte tenu du départ de Mme CARRERE, aucun poste n'a été finalement créé malgré le besoin en comptabilité pure et analyse comptable

Nécessité de service et nécessité de décharger Déborah pour suivi et analyse comptable aujourd'hui réalisé par Christiane.

Mi-temps nécessaire à réfléchir pour début 2022.

Organisation interne pour 2022 à rediscuter fin année 2021 :

Réflexions sur une légère réorganisation.

Emilien qui est à la base sur la partie ANC est très pris par les contrôles dans le cadre des ventes (AC et ANC) : compliqué et de plus en plus de litiges.

Il est au SEABB depuis mars 2017 : axer un peu plus son poste sur contrôles de branchements au réseau collecte.

Aide Jérôme pour finalisation marchés AC pour subventions AEAG + recherches entrées d'eaux parasites.

Faire passer Jérôme plus sur de la MOE (économie sur la MOE privée dont nous n'avons pas toujours besoin. Nous en avons besoin, il le souhaite et il est compétent.

Partie technique suivie par Jérôme, rédaction et suivi administratif aidé par Déborah

Il faut que nous démarrions les Contrôles de branchements sur IBOS : dans les objectifs depuis plus de 2 ans mais pas de temps + Lembeye également à contrôler et avancer.

Nécessité de ce fait d'embaucher quelqu'un en ANC pour les contrôles de fonctionnement.

Un/Une jeune qui démarre

Point Trésorerie

Fusion des 3 trésoreries.

Nouvelles personnes et nouvelles procédures.

Beaucoup plus de rigueur, plus complexe / organisation et répartition des tâches, mais gros travail effectué.

Principale différence de taille pour nous. Les PES Marché et l'obligation de les générer par MAIA qui n'est pas du tout convivial. Grosse quantité de marché à rentrer.

Nous avons prévu un point avec Mme VERGE mi-octobre. Pour amortissement que nous devons recalculer et délibérer sur décembre

Contrôles d'Assainissement dans le cadre des ventes

Discussion sur le délai de 3 ans non raisonnable que ce soit en ANC comme en Assainissement Collectif :

Proposition de nos contrôles : valable maximum 6 mois à condition qu'aucune modification sur l'habitation, sur les sorties d'eaux usées n'ait été effectuée et qu'il n'y ait pas eu sur la parcelle de charges lourdes ou passages d'engins sur les réseaux et/ou le système de prétraitement et de traitement :

Il est décidé que nous noterons des réserves sur nos contrôles dans le cadre des ventes.

Il est également abordé le tarif qui est trop faible par rapport au cout de revient réel au SEABB : temps passé très important. Sera abordé en décembre 2021.

De nouveaux documents avec attestations sur l'honneur pour le positionnement et le nombre de sorties d'eaux usées seront rédigés par le SEABB et présenté lors de la réunion syndicale de décembre 2021.

Quelques ABREVIATIONS et leur signification :

AC	Assainissement Collectif
AEAG	Agence de l'Eau Adour garonne
AEP	Adduction d'Eau Potable
AMO	Assistance maîtrise Ouvrage
ANC	Assainissement non collectif
CAO	Commission appel offre
CCPN	Communauté Commune Pays de Nay
DBO	Demande Biologique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DSP	Délégation service public
MAPA	Marché à procédure adaptée
MES	Matières en Suspension
PGSSE	Plan de Gestion et de Sécurité Sanitaire et Environnementale
RAD	Rapport Annuel du Délégué
RPQS	Rapport du Président sur prix qualité du service
SEABB	Syndicat d'Eau d'Assainissement Béarn Bigorre
SELGL	Syndicat des Eaux du Luy Gabas Lees
SIG	Système informatisé géographique
SMEAVO	Ex syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Vallée de l'Ousse (avant fusion avec le Syndicat du Vic Bilh Montanerès)
STEP	Station d'Épuration
TF	Tranche Ferme
TO	Tranche Optionnelle
Travaux EU	Travaux d'Eaux Usées